

Descriptif de formation

Mardi 16 juin 2026- 10h00 à 17h00

Harcèlement et mal-être au travail – tes moyens pour identifier et intervenir

Sais-tu comment prévenir le mal-être et le harcèlement au travail ? Pour identifier les différentes atteintes à l'intégrité (discrimination, sexisme, violence, harcèlement psychologique/mobbing et/ou harcèlement sexuel) sur le lieu de travail, il faut bien comprendre la manière dont elles se manifestent. Bien souvent, des dimensions structurelles et organisationnelles les favorisent (organisation du travail, type d'encadrement, concurrence généralisée, par exemple). Cette formation aborde les facteurs et les indicateurs des risques psychosociaux (RPS), la souffrance et le mal-être au travail, différentes atteintes à l'intégrité, les dispositions légales, ainsi que les rôles et les responsabilités. Une partie est consacrée à des études de situations, issues de notre pratique en tant que personne de confiance externe (PCE) et/ou amenées par les participant-e-s. Les atteintes à l'intégrité personnelle déstabilisent une équipe et l'organisation/l'entreprise dans son ensemble. Les prévenir, c'est respecter le personnel, préserver sa santé et répondre aux exigences légales.

Objectifs

Je...

- approfondis les problématiques
- suis capable d'identifier le harcèlement et les différentes possibilités d'intervention
- maîtrise les bases légales, ainsi que les rôles et les responsabilités (notamment, personnel d'encadrement, ressources humaines, personne de confiance).

Contenu

- Facteurs et indicateurs des risques psychosociaux (RPS)
- Atteintes à l'intégrité personnelle et à la personnalité (discrimination, violence, harcèlement psychologique, sexisme, harcèlement sexuel), de quoi parle-t-on ?
- Conséquences et dispositions légales
- Eléments pour mettre en place une directive interne
- Etudes de situation

Animation

Carreras, Laetitia, Personne de confiance en entreprise (PCE) et formatrice, Le deuxième observatoire
Huber. Valérie, Personne de confiance en entreprise (PCE) et formatrice, Le deuxième Observatoire

Public cible, nombre de participant-e-s

Toute personne intéressée par la problématique, Dirigeant-e-s d'organisation, personnel d'encadrement, ressources humaines, services sociaux et de santé d'organisation/d'entreprise, syndicats, employé-e-s.
Limité à 12 personnes

Lieu

Hôtel Alpes et Lac, Place de la Gare 2, 2000 Neuchâtel. Tél. : 032 723 19 19

formation-ARC.Suisse

Inscription et désistement

Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.

Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **jeudi 14 mai 2026** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais

Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :

- **Syna** : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
- **transfair** / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
- **SCIV** : jusqu'à CHF 450 / an
- **SwissPersona** : jusqu'à CHF 1'000 / an

Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : CHF 590.- (documentation de cours et repas inclus)